

Recrutement sans concours

En matière de recrutement hors concours, l'action de la DGCCRF s'inscrit dans l'esprit de la charte pour la promotion de l'égalité dans la fonction publique. La direction agit en amont du recrutement pour promouvoir l'accès de tous aux emplois publics et veille aux conditions de recrutement pour répondre au mieux aux besoins des services sans discriminer.

- Le PACTE (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État) permet aux jeunes de 16 à 25 ans, disposant d'un niveau de formation inférieur au baccalauréat, de bénéficier d'une formation en alternance rémunérée. La DGCCRF recrute chaque année par ce biais des adjoints de contrôle de la CCRF (catégorie C).
- Le recrutement de contrôleurs, ou d'inspecteurs de la CCRF ouvert aux travailleurs handicapés s'adresse aux personnes titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), qui possèdent au minimum un baccalauréat ou un bac +3.
- Le recrutement de contrôleurs sur des emplois réservés se fait à partir de listes d'aptitudes sur lesquelles peuvent être inscrites deux catégories de bénéficiaires : des bénéficiaires prioritaires (invalides de guerre, fils de Harkis) et des bénéficiaires non prioritaires (militaires et anciens militaires).

Pour plus d'information			
www.economie.gouv.fr/dgccrf			
 dgccrf	 dgccrf	 dgccrf	DGCCRF, 59 boulevard Vincent Auriol 75703 Paris Cedex 13 T : 01 44 87 17 17

REPÈRES



Découvrez la DGCCRF, ses métiers et ses missions

Sécurité, Régulation et Protection

Les missions de la DGCCRF

La Direction générale de la concurrence, de la consommation, et de la répression des fraudes (DGCCRF) est une direction du ministère chargé de l'économie.

Gardiennne de l'ordre public économique, la DGCCRF veille au respect de la concurrence, à la protection économique des consommateurs, à la sécurité et à la conformité des produits et des services de consommation. Un fonctionnement loyal des marchés crée en effet les conditions favorables à l'investissement et à l'efficacité économique, au bénéfice de tous les acteurs, et notamment les consommateurs.

Administration proche des entreprises et des consommateurs, la DGCCRF est organisée en :

- 13 directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)
- 96 directions départementales chargées de la protection des populations (DDPP et DDCSPP)
- 5 directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) en outre-mer et une direction de la cohésion sociale, du travail, de l'emploi et de la population (DCSTEP) à Saint-Pierre-et-Miquelon
- des services centraux à Paris et 4 services à compétence nationale :
 - le Service national des enquêtes (SNE)
 - le Service commun des laboratoires (SCL) de la Douane et de la DGCCRF, qui regroupe 11 laboratoires
 - l'école nationale (ENCCRF)
 - le service informatique (SICCRF)

Pour exercer ses missions, la DGCCRF s'appuie sur ses contrôleurs et inspecteurs présents partout en France.

Une offre de métiers diversifiée

Le service recrutement de la DGCCRF, en liaison avec l'École nationale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (ENCCRF), est chargé de l'organisation des recrutements par concours (principale voie d'accès à la fonction publique). L'ENCCRF, basée à Montpellier, est une école d'application professionnelle qui prépare pendant un an les lauréats des concours, inspecteur et contrôleur, au métier d'enquêteur en les formant aux trois missions de la DGCCRF.

Recrutement par concours

Deux niveaux de concours sont proposés.

catégories	
A	B
Diplôme de l'enseignement supérieur (minimum bac + 3).	Titulaire au minimum du baccalauréat.

- inspecteur (A) : il mène des investigations et exerce une activité de régulation de l'économie au bénéfice des entreprises et des consommateurs ;
- contrôleur (B) : il assure au sein d'une équipe, sous l'autorité d'un fonctionnaire de catégorie A, le contrôle de l'application des réglementations en matière de concurrence, de consommation, de qualité et sécurité des produits et services.

Une classe préparatoire intégrée (CPI) est mise en place au sein de l'ENCCRF afin d'aider des jeunes diplômés issus de zones défavorisées à préparer les concours B des ministères économique et financier. Cette préparation de 430 heures concerne les étudiants, boursiers, demandeurs d'emploi, lycéens en zone d'éducation prioritaire. Le référentiel des métiers et des compétences de la DGCCRF identifie 73 métiers ; citons parmi les plus connus : enquêteur sur les pratiques anticoncurrentielles, enquêteur sur la protection économique du consommateur, enquêteur e-commerce...